

FIBA SAS
7 avenue de l'Europe
67300 SCHILTIGHEIM

Jean FOLTZER
151 avenue Aristide Briand
68200 MULHOUSE

ECA NEXIA
37 rue Elsa Triolet
21000 DIJON

RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2022

POULLAILLON SA
8 rue du Luxembourg
68310 WITTELSHEIM
* * *

POULAILLON SA
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2022

Aux actionnaires de la société POULAILLON,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société POULAILLON relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 30 septembre 2022 s'établit à 13 979 520 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés pour être ramenés à leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Titres immobilisés » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des flux de trésorerie et les perspectives de rentabilité des activités concernées, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par la société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 30 janvier 2023, et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

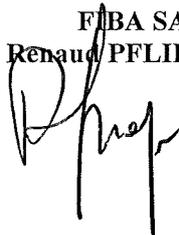
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Schiltigheim, Mulhouse et Dijon, le 30 janvier 2023

Les Commissaires aux Comptes

FIBA SAS
Renaud PFLIEGER



Jean FOLTZER



ECA NEXIA
Philippe FERNANDES



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2022 12			Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	320 220	314 365	5 855	16 569	10 714	64.66
	Concessions, brevets et droits similaires	598 130	92 261	505 869	483 719	22 150	4.58
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	172 600		172 600	40 000	132 600	331.50
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	26 529	16 674	9 856	12 742	2 886	22.65
	Autres immobilisations corporelles	178 790	136 759	42 031	85 817	43 786	51.02
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	18 979 520	5 000 000	13 979 520	13 979 520			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	267 100		267 100	267 100			
Total II	20 542 889	5 560 059	14 982 830	14 885 467	97 363	0.65	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				2 700	2 700	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 879 373		1 879 373	1 722 152	157 220	9.13
	Autres créances	12 682 975	2 865 000	9 817 975	11 363 891	1 545 916	13.60
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	2 666 541		2 666 541	666 274	2 000 267	300.22	
Charges constatées d'avance (3)	44 915		44 915	79 117	34 201	43.23	
Total III	17 273 804	2 865 000	14 408 804	13 834 133	574 671	4.15	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	37 816 693	8 425 059	29 391 633	28 719 600	672 034	2.34	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2022 12	Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 111 119)	5 111 119	5 111 119		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	10 034 946	10 034 946		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	511 112	511 112		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 000 000	1 000 000		
	Report à nouveau	880 767	2 056 708	1 175 941	57.18
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	132 567	1 175 941	1 043 374	88.73
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	17 405 377	17 537 944	132 567	0.76	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges		17 314	17 314	100.00
	Total III		17 314	17 314	100.00
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 629 681	4 112 702	1 483 020	36.06
	Concours bancaires courants	4 786	6 396	1 610	25.18
	Emprunts et dettes financières diverses	7 959 366	5 807 111	2 152 255	37.06
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 231	89 662	20 431	22.79
	Dettes fiscales et sociales	1 130 706	999 440	131 265	13.13
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	26 959	2 618	24 341	929.60	
Autres dettes	165 527	146 411	19 116	13.06	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	11 986 256	11 164 341	821 915	7.36
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		29 391 633	28 719 600	672 034	2.34

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

10 421 834

8 541 651

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2022			Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/09/2021	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	6 261 391		6 261 391	4 603 162		1 658 229	36.02
Chiffre d'affaires NET	6 261 391		6 261 391	4 603 162		1 658 229	36.02
Production stockée							
Production immobilisée			27 600			27 600	
Subventions d'exploitation			54 244	48 233		6 011	12.46
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			52 360	23 527		28 834	122.56
Autres produits			697 009	487 860		209 149	42.87
Total des Produits d'exploitation (I)			7 092 605	5 162 782		1 929 823	37.38
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			2 352	1 321		1 031	78.07
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 078	770		1 307	169.78
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 307 519	1 464 309		843 209	57.58
Impôts, taxes et versements assimilés			116 690	111 179		5 511	4.96
Salaires et traitements			1 901 748	1 862 590		39 159	2.10
Charges sociales			772 179	688 214		83 965	12.20
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			80 242	66 016		14 226	21.55
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 790 000	1 075 000		715 000	66.51
Dotations aux provisions							
Autres charges			12 303	12 292		11	0.09
Total des Charges d'exploitation (II)			6 985 111	5 281 690		1 703 420	32.25
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			107 495	118 909		226 403	190.40
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

86 562 1 746
119 220

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	30/09/2022	12	30/09/2021	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	452 580	318 648	133 933	42.03
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	269		269	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	452 850	318 648	134 202	42.12
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		940 000	940 000	100.00
Intérêts et charges assimilées (4)	64 638	81 694	17 057	20.88
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	64 638	1 021 694	957 057	93.67
2. Résultat financier (V-VI)	388 212	703 046	1 091 258	155.22
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	495 706	821 955	1 317 662	160.31
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	86 562	1 746	84 815	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	38 000		38 000	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	124 562	1 746	122 815	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	124 322	3 670	120 652	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	7 183	42 225	35 042	82.99
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	131 505	45 895	85 610	186.53
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	6 943	44 149	37 205	84.27
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	621 330	309 837	311 493	100.53
Total des produits (I+III+V+VII)	7 670 017	5 483 176	2 186 841	39.88
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 802 583	6 659 117	1 143 467	17.17
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	132 567	1 175 941	1 043 374	88.73

* Y compris : Redevance de crédit bail immobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

COFIME

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 29 391 633.39 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 261 391.34 Euros et dégageant un déficit de 132 566.95- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Mesures liées à la crise sanitaire de coronavirus Covid-19

La crise sanitaire de Covid-19 aura principalement impacté les activités du Groupe au cours des exercices clos en 2020 et 2021, du fait de l'ensemble des mesures restrictives de déplacement ou d'activité. Les campagnes de vaccination ont produits leurs effets, de sorte que les conséquences de la crise sanitaire ont été moindre au cours de cet exercice.

Malgré tout, cette crise a modifié les habitudes des consommateurs. Les actifs sont régulièrement en télétravail ce qui constitue une nouvelle règle de fonctionnement modifiant en conséquence les modes de consommation. Certains clients expriment toujours une réticence à se déplacer dans des lieux clos, qui sont bondés, du type les centres commerciaux.

Néanmoins, l'ensemble des mesures sanitaires ont été maintenues au même niveau que lors de la crise sanitaire, ceci afin de limiter les risques de propagation du virus.

Nous n'avons depuis le début de l'exercice ouvert le 1er octobre 2021, pas perçu d'aides gouvernementales.

Impact du conflit Russo-Ukrainien

Le second évènement marquant de l'exercice après la Covid-19, qui a eu de nombreuses incidences sur les activités du Groupe, est le conflit armé entre la Russie et l'Ukraine : il s'agit principalement de conséquences au niveau de l'inflation des denrées alimentaires (matières premières agricoles) et de l'énergie.

Sur les matières premières, et notamment l'huile de colza, le blé ou la farine, qui sont les plus gros postes de dépenses du Groupe, le conflit en Ukraine a brusquement interrompu toutes les exportations de céréales et d'oléagineux. La Russie et l'Ukraine pèsent ensemble près de 28 % des exportations mondiales de blé et 70 % des exportations d'huile de tournesol. Outre les effets directs sur l'équilibre offre-demande de grains dans le monde, le conflit ukrainien a déclenché une spirale de hausse des coûts de production agricole.

A titre d'exemple, au courant du mois de mars 2022, le prix du blé a augmenté de plus de 70 % par rapport aux jours qui ont précédés le conflit. Le boisseau de blé (environ 27 kg) est passé de presque 8 dollars mi-février à plus de 13 dollars le 7 mars. Il est

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

également à souligner que même avant le début du conflit, le prix des céréales et des produits agricoles de base étaient déjà au plus haut depuis la crise subprimes des années 2007-2008, cette première inflation de prix étant due à la crise sanitaire.

La situation au 30 septembre 2022 a néanmoins permis de constater un retour à des prix plus mesurés, de l'ordre de 355,00 € la tonne pour le blé tendre. Le cours confirme sa tendance baissière initiée début novembre et revient tester le seuil symbolique des 300 € la tonne.

Pour le Colza, et plus généralement les produits oléagineux, il peut être procédé par analogie. Le cours se situait aux alentours des 320 € la tonne au 31 décembre 2019, prix qui n'a cessé d'augmenter pour connaître un pic fin avril 2022 à environ 1 090 € la tonne (Cours du Colza Fob Moselle). Actuellement, et à date de rédaction de l'annexe, les prix se situent entre 550 et 600 € la tonne.

Sur le point énergétique, une hausse des prix s'est fait ressentir dès le second semestre 2021, phénomène accentué par l'attaque de la Russie sur l'Ukraine. En effet, la Russie fait partie des principaux exportateurs d'énergies fossiles pour l'Union Européenne. Le lot de sanctions prises à son égard a eu pour effet d'une part de réduire le débit de ses gazoducs de 80 % vers l'UE et d'autre part de provoquer une flambée des prix]. Les marchés de l'énergie devraient, selon plusieurs rapports de la Banque mondiale, avoir une tendance haussière jusqu'à courant 2024.

Afin de bien maîtriser ces aléas, et cette inflation des coûts, le Groupe a décidé de reprendre les négociations avec l'ensemble de ses clients BtoB afin de pouvoir répercuter ces impacts et négocier une hausse des prix. Les discussions se sont déroulées en bonne intelligence, et prenant en compte l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes. Cela a notamment permis de préserver l'essentiel des marges du Groupe, qui n'hésitera pas à reprendre les discussions même en cours d'année si la situation devait le nécessiter.

Le second objectif du Groupe, et non des moindres, a été de pouvoir continuer de proposer à la clientèle BtoB et BtoC l'ensemble des produits qui forment la gamme POULAILLON, sans rupture ni baisse de qualité, ceci afin de préserver l'image de marque ainsi que la réputation du Groupe.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La situation de pandémie relative au coronavirus Covid-19 ainsi que le conflit Russo-Ukrainien constituent les événements majeurs se poursuivant postérieurement à la date d'arrêté des comptes consolidés annuels.

Les faits indiqués dans les paragraphes précédents restent inchangés.

Le contexte inflationniste pousse également le Groupe Poulailon à rester prudent.

Il n'y a pas d'autres événements postérieurs à signaler.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Notre société POULAILLON SA présente les comptes consolidés du Groupe POULAILLON. Il n'y a pas eu de variation de périmètre au cours de l'exercice.

Participations :

Il n'y a eu aucune prise de participation ni cession de participation au cours de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	320 220	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	608 070	162 660
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		26 529	
Installations générales agencements aménagements divers		30 217	
Matériel de transport		94 301	15 308
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		48 396	6 820
	TOTAL	199 444	22 128
Autres participations		18 979 520	
Prêts, autres immobilisations financières		267 100	
	TOTAL	19 246 620	
	TOTAL GENERAL	20 374 353	184 788

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL		320 220	320 220
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		770 730	770 730
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			26 529	26 529
Installations générales agencements aménagements divers			30 217	30 217
Matériel de transport		16 253	93 356	93 356
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			55 216	55 216
	TOTAL	16 253	205 319	205 319
Autres participations			18 979 520	18 979 520
Prêts, autres immobilisations financières			267 100	267 100
	TOTAL		19 246 620	19 246 620
	TOTAL GENERAL	16 253	20 542 889	20 542 889

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	303 651	10 714	314 365
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	84 350	7 910	92 261
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		13 788	2 886	16 674
Installations générales agencements aménagements divers		15 619	3 616	19 236
Matériel de transport		41 965	43 049	9 070
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		29 513	12 066	41 579
	TOTAL	100 885	61 618	9 070
	TOTAL GENERAL	488 887	80 242	560 059

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais élab.rech.développ. TOTAL	10 714				
Autres immob.incorporelles TOTAL	7 910				
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 886				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 616				
Matériel de transport	43 049				
Matériel de bureau informatique mobilier	12 066				
TOTAL	61 618				
TOTAL GENERAL	80 242				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	17 314		17 314		
TOTAL	17 314		17 314		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	5 000 000				5 000 000
Autres provisions pour dépréciation	1 075 000	1 790 000			2 865 000
TOTAL	6 075 000	1 790 000			7 865 000
TOTAL GENERAL	6 092 314	1 790 000	17 314		7 865 000
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 790 000	17 314		

La provision pour dépréciation sur titre de participation concerne exclusivement notre filiale EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS.

Les autres provisions pour dépréciation concernent exclusivement notre filiale EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS également, et il s'agit plus précisément d'une dépréciation partielle de l'avance de trésorerie consentie à cette filiale. La société soutient financièrement sa filiale à travers des avances de trésorerie.

Il y a une dotation complémentaire de 1 790 K€ au cours de l'exercice, portant la provision totale à 2 865 K€ sur un montant d'avances consenties pour 4 057 K€.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	267 100		267 100
Autres créances clients	1 879 373	1 879 373	
Personnel et comptes rattachés	62 689	62 689	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	78 237	78 237	
Impôts sur les bénéfices	1 452 683	1 452 683	
Taxe sur la valeur ajoutée	35 910	35 910	
Groupe et associés	11 027 246	11 027 246	
Débiteurs divers	26 210	26 210	
Charges constatées d'avance	44 915	44 915	
TOTAL	14 874 362	14 607 262	267 100

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 629 681	1 070 259	1 559 422	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	4 786	4 786		
Emprunts et dettes financières divers	5 000			5 000
Fournisseurs et comptes rattachés	69 231	69 231		
Personnel et comptes rattachés	249 419	249 419		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	336 022	336 022		
Taxe sur la valeur ajoutée	508 992	508 992		
Autres impôts taxes et assimilés	36 273	36 273		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	26 959	26 959		
Groupe et associés	7 954 366	7 954 366		
Autres dettes	165 527	165 527		
TOTAL	11 986 256	10 421 834	1 559 422	5 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 479 002			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	5 111 119			5 111 119

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Dévelop- pement	Total
Dépenses de recherche et de développement sans contrepartie spécifique :				
- n'entrant pas dans le cadre de commande client			320 220	320 220
Total 1			320 220	320 220
Total général				320 220
Dont inscrit au compte 203 du bilan				320 220

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Le Groupe POULAILLON a écrit un nouveau concept de magasin, sous l'enseigne « MORICETTE » ®. Ce concept a été mis en place, pour la première fois, au Centre Commercial LA PART DIEU à LYON. Ces frais de développement sont intégralement amortis.

Les frais de recherche et de développement comprennent également les frais de création du concept de la franchise.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Aucun fonds de commerce n'est inscrit à l'actif du bilan de la société POULAILLON SA.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les acquisitions de 163 K€ du poste concernent essentiellement les immobilisations en-cours relatives au changement et à l'amélioration des serveurs informatiques du siège social.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS ET LICENCES	5 966	12.50
LOGICIELS ET LICENCES	77 287	33.33
LOGICIELS ET LICENCES	14 665	20.00
LOGICIELS ET LICENCES	3 212	100.00

Il y a également :

PORTEFEUILLE DE MARQUES valeur 474500 euros non amorti.

et le SITE INTERNET valeur 22500 euros avec un taux d'amortissement de 20.00 %

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	sans objet
Agencements et aménagements	Linéaire	sans objet
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Les titres de notre filiale EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY :

Le montant cumulé de la provision pour dépréciation des titres s'élève à 5 000 000 euros au 30 septembre 2022, c'est à dire la totalité du prix d'acquisition. Il n'y a pas de dotation pour dépréciation de ces titres pour l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Notre Société détient une créance de 4 056 529 euros au 30 septembre 2022 sur notre filiale Eaux Minérales de Velleminfroy correspondant à des avances de trésorerie. Cette créance a fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant de 1 075 000 euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021, et d'une dotation

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

complémentaire de 1 790 000 euros au cours de cet exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 086 585
Autres créances	94 384
Total	1 180 969

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 776
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 684
Dettes fiscales et sociales	369 933
Autres dettes	165 527
Total	563 920

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	44 915
Total	44 915

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	17 537 944
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	17 537 944
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	17 537 944
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	132 567-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	17 405 377
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	132 567-
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	132 567-

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Le chiffre d'affaires de notre société est constitué à 94.2% par la facturation de prestations à nos filiales et sociétés liées, à 5% par la facturation de redevances à nos franchisés, le solde de 0.8% représentation des prestations de services à des tiers.

Le chiffre d'affaires est exclusivement réalisé en France.

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Il s'agit des rémunérations brutes et des intérêts des comptes courants d'associés versés aux dirigeants.

Pour information le montant des intérêts des comptes courants d'associés versés au cours de l'exercice se chiffre à 375 euros.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	16
Agents de maîtrise et techniciens	4
Employés	25
Total	45

Dont 5 apprentis dans la catégorie des employés et dont 4 dirigeants dans la catégorie des cadres.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	495 706	621 818
Résultat exceptionnel (hors participation)	6 943	488
Résultat comptable (hors participation)	488 763	621 330

Indications spécifiques à l'intégration fiscale :

Depuis le 1er octobre 2012, notre société ainsi que notre filiale la société "BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON" forment un groupe d'intégration fiscale dans lequel notre société devient seule redevable de l'imposition forfaitaire annuelle ainsi que de l'impôt sur les sociétés.

Nos filiales EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS et SARL AU

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

MOULIN POULAILLON ont rejoint le groupe d'intégration fiscale depuis les exercices ouvert respectivement le 1er octobre 2016 et la 1er octobre 2017.

Le résultat fiscal de notre société est bénéficiaire de 565 278 euros, celui de notre filiale "BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON" est déficitaire de 1 236 149 euros, celui de notre filiale "EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS" est déficitaire de 1 909 069 euros et celui de notre filiale "SARL AU MOULIN POULAILLON" est bénéficiaire de 2 086 916 euros.

Le résultat d'ensemble doit être corrigé de la dotation pour provision pour dépréciation partielle de l'avance de trésorerie faite à notre filiale. Cette dépréciation est rapportée au résultat d'ensemble pour un montant de 1 790 000 euros. Cela représente une imposition de 474 Keuros entièrement supportée par notre société.

Ainsi, le résultat fiscal d'ensemble est bénéficiaire de 1 296 976 euros.

Après imputation du déficit antérieur pour un montant de 1 148 488 euros le résultat d'ensemble est par conséquent bénéficiaire de 148 488 euros.

En conséquence de la convention d'intégration fiscale conclue entre nos sociétés, notre société a comptabilisé dans ses comptes la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration, l'économie d'impôt liées aux déficits de nos filiales est comptabilisé dans les résultats respectifs de celles-ci.

Dans notre société, il existe ainsi un compte Intégration fiscale :

- Charges pour un montant de 624 149 euros dû par notre société
- Produits pour un montant de 2 819 euros dû par notre société.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est mentionné en annexe des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2022.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

EMPRUNT AVEC GARANTIE DE L'ETAT "PGE"

N° 164243 PALATINE - 400 000 € le 18/12/2020

GARANTIE :

Le Prêt bénéficie de la garantie de l'Etat telle que prévue par l'arrêté du 23 mars 2020 accordant la garantie de l'Etat aux établissements de crédit et sociétés de financement en application de l'article 4 de la loi n°2020-289 du 23 mars 2020 de finances rectificative pour 2020. Le mécanisme de cette garantie et sa mise en jeu sont définies par les dispositions de l'arrêté du 23 mars 2020.

Cet emprunt a été intégralement remboursé un an après le déblocage, en décembre 2021.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Engagements financiers

Engagements donnés

Garanties données pour les emprunts souscrites par notre société

Garantie donnée dans le cadre de l'emprunt n°164 183 auprès de BPI FRANCE ayant pour objet Renforcement de la Structure Financière pour un montant de 1 000 000 euros. Il a été retenu sur les fonds prêtés la somme de 50 000 euros qui est conservée par le prêteur comme gage espèces.

Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 250 000 euros.

Garantie donnée dans le cadre de l'emprunt n°164 184 auprès de BPI FRANCE ayant pour objet Renforcement de la Structure Financière pour un montant de 2 000 000 euros. Il a été retenu sur les fonds prêtés la somme de 100 000 euros qui est conservée par le prêteur comme gage espèces.

Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 500 000 euros.

Garantie donnée dans le cadre de l'emprunt n°164 214 auprès de BPI FRANCE ayant pour objet Renforcement de la Structure Financière pour un montant de 2 000 000 euros. Il a été retenu sur les fonds prêtés la somme de 100 000 euros qui est conservée par le prêteur comme gage espèces.

Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 1 600 000 euros.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt n°164194 - Caisse d'Epargne de 500 000 euros pour l'acquisition des parts de la SCI LES CHENAIES Nantissement des parts sociales SCI LES CHENAIES. Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 258 248 €.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt n°164242 Crédit Agricole Alsace Vosges de 30 300 euros pour l'acquisition d'un véhicule - Emprunt sans garantie

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt n°164244 Crédit Agricole Alsace Vosges de 18 000 euros pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire - Emprunt sans garantie

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt n°164245 Crédit Agricole Alsace Vosges de 14 408.33 euros pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire - Gage sur le véhicule financé

Garantie donnée à notre filiale "BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON" :

Des emprunts ont été souscrits par notre filiale pour financer l'acquisition de la levée d'option d'achat anticipé du contrat de crédit-bail finançant la chaîne de fabrication du nouveau site de Wittelsheim II.

Notre Société s'est porté caution solidaire pour l'ensemble de ces financements, à savoir :

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Emprunt n°164193 BANQUE PALATINE pour un montant de 2 000 000 euros - Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 471 285 euros.

Emprunt n°164251 BNP pour un montant de 224 000 euros - Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 180 047 euros.

Emprunt n°164252 Banque Européenne du Crédit Mutuel pour un montant de 112 000 euros - Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 90 029 euros.

Emprunt n°164253 Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne pour un montant de 220 000 euros - Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 176 832 euros.

Emprunt n°164254 CIC pour un montant de 115 000 euros - Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 94 324 euros.

Emprunt n°164255 Société Générale pour un montant de 440 000 euros - Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 379 474 euros.

Notre Société s'est également portée caution solidaire et indivisible intervenue en cours d'exercice pour le rachat d'un crédit-bail mobilier à savoir :

Emprunt n°164260 Caisse d'Epargne Grand Est Europe 220 000 euros - Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 207 394 euros.

Garantie de poursuite de la location des lignes sandwiches acquises en crédit-bail n°612290 auprès de CM-CIC BAIL pour un montant global de loyers de 222 288 euros. Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 13 415 €.

Garantie donnée à notre filiale "AU MOULIN POULAILLON" :

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt n°164155 - Crédit Mutuel Mulhouse Europe de 270 000 euros pour la rénovation et le déplacement du fonds de SAINT-LOUIS dans la galerie marchande du centre commercial Leclerc de Saint-Louis par notre filiale AUMOULIN POULAILLON.

Cautionnement solidaire d'un montant de 90 000 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Cet emprunt a été intégralement remboursé au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt n°164158 - Crédit Mutuel Mulhouse Europe de 182 500 euros dans le cadre de travaux d'aménagement du nouveau point de vente de Morschwiller le bas - Zone commerciale de l'Arche, détenu par notre filiale AUMOULIN POULAILLON.

Cautionnement solidaire d'un montant de 46 000 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Cet emprunt a été intégralement remboursé au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt n°164161 - BPI FRANCE 182 500 euros dans le cadre de travaux d'aménagement du nouveau point de vente de Morschwiller le bas détenu par notre filiale AU MOULIN POULAILLON.

Cautionnement solidaire à hauteur de 25% de l'encours du crédit. Le montant de la

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

dette au 30 septembre 2022 s'élève à 2 576 €.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt n°164162 - Crédit Mutuel Mulhouse Europe de 90 000 euros dans le cadre de travaux d'aménagement du nouveau point de vente de Morschwiller le bas détenu par notre filiale AU MOULIN POULAILLON.

Cautionnement solidaire d'un montant de 22 500 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 1 423 €.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt n°164163 - Crédit Mutuel Mulhouse Europe de 90 000 euros dans le cadre de travaux d'aménagement du nouveau point de vente de Morschwiller le bas détenu par notre filiale AU MOULIN POULAILLON.

Cautionnement solidaire d'un montant de 22 500 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 2 522 €.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt n°164209 - Crédit Mutuel Mulhouse Europe de 285 000 euros dans le cadre des travaux de construction du nouveau point de vente situé à Hochstatt détenu par notre filiale AU MOULIN POULAILLON.

Cautionnement solidaire d'un montant de 85 500 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 114 813 €.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt n°164210 - Banque Européenne du Crédit Mutuel de 550 000 euros dans le cadre de l'acquisition du fonds de commerce situé Rue Franc Bourgeois à Strasbourg détenu par notre filiale AU MOULIN POULAILLON.

Cautionnement solidaire d'un montant de 165 000 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 213 877 €.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt n°164211 - Banque Européenne du Crédit Mutuel de 285 000 euros dans le cadre des travaux de construction du nouveau point de vente situé à Hochstatt détenu par notre filiale AU MOULIN POULAILLON.

Cautionnement solidaire d'un montant de 85 500 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 113 630 €.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt n°164261 - Crédit Mutuel Mulhouse Europe de 200 000 euros dans le cadre du post financement de travaux et de matériel du nouveau point de vente situé à Kingsheim détenu par notre filiale AU MOULIN POULAILLON.

Cautionnement solidaire d'un montant de 40 000 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 180 269 €.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Garanties données à notre filiale SCI POULAILLON CONSTRUCTION :

Sur les emprunts souscrits pour la construction d'un ensemble immobilier Impasse de l'aérodrome à (68) Rixheim :

n°164 174 Emprunt Caisse d'Epargne d'Alsace 400 000 euros.

Caution solidaire à hauteur de 20% soit 80 000 euros augmentée des intérêts, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 177 701 €.

n°164 173 Emprunt Crédit Mutuel Mulhouse Europe 400 000 euros

Caution solidaire à hauteur de 96 000 euros augmentés des intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 194 809 €.

n°164 172 Emprunt Banque Populaire d'Alsace 400 000 euros

Caution solidaire à hauteur de 80 000 euros en principal, plus tous les intérêts et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 179 423 €.

Garanties données à notre filiale SCI MORSCHWILLER CONSTRUCTION :

Sur les emprunts souscrits pour l'acquisition des locaux à (68) MORSCHWILLER LE BAS.

N°164170 Emprunt BANQUE POPULAIRE D'ALSACE pour 200 000 euros

Caution solidaire à hauteur de 60 000 euros en principal, augmenté de tous intérêts et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 85 962 €.

N°164171 Emprunt CAISSE DE CREDIT MUTUEL pour 200 000 euros

Caution solidaire à hauteur de 50 000 euros en principal, augmenté de tous intérêts et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 9742 €.

N°164160 et n°164161 Emprunt global BPI FRANCE pour 200 000 euros

Caution solidaire à hauteur de 50 000 euros en principal, augmenté de tous intérêts et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 88 786 €.

Garanties données à notre filiale EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS :

Sur les emprunts souscrits pour la construction d'une usine d'embouteillage d'eau à (70) Velleminfroy :

N°164 179 Emprunt Société Générale 233 129.72 euros.

Caution solidaire à hauteur de 404 000 euros augmentée de tous intérêts, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 43 450 €.

N°164 180 Emprunt Société Générale 252 000 euros.

Caution solidaire à hauteur de 252 000 euros augmentée de tous intérêts, frais et accessoires. Cet emprunt a été intégralement remboursé au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2022.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

N°164 182 Emprunt LCL 404 000 euros.

Caution solidaire à hauteur de 404 000 euros augmentée de tous intérêts, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 79 389 €.

N°164 196 Emprunt Société Générale 170 000 euros.

Caution solidaire à hauteur de 170 000 euros augmentée de tous intérêts, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 62 524 €.

N°164249 Emprunt Banque Européenne du Crédit Mutuel 597 475 euros

Caution solidaire à hauteur de 597 475 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 525 671 euros.

N°164250 Emprunt Crédit Agricole Alsace Vosges 597 475 euros, débloqué pour 545 549 euros finalement.

Caution solidaire à hauteur de 597 475 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 479 834 euros.

Garanties données à notre filiale SCI VELLE :

Sur les emprunts souscrits pour la construction d'une usine d'embouteillage d'eau à (70) Velleminfroy :

N°164 186 Emprunt Société Générale 475 000 euros.

Caution solidaire à hauteur de 475 000 euros augmentée de tous intérêts, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 264 932 €.

N°164 187 Emprunt Banque Kolb 475 000 euros.

Caution solidaire à concurrence de 617 500 euros augmentée de tous intérêts, frais et accessoires (emprunt majoré de 30%). Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 261 897 €.

N°164 188 Emprunt Crédit Agricole Mutuel Franche-Comté 950 000 euros.

Caution solidaire à concurrence de la somme de 1 140 000 euros avec effet jusqu'au 30 mars 2032. Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 522 991 euros.

Garanties données à notre filiale SA POULAILLON SAINT-VIT :

Sur les emprunts souscrits pour l'acquisition de la ligne de production MECATHERM :

N°164 212 Emprunt Crédit Agricole 700 000 euros.

Caution solidaire à hauteur de 175 000 euros augmentée de tous intérêts, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 405 011 €.

N°164 213 Emprunt Banque Populaire Bourgogne Franche Comté de 700 000 euros.

Caution solidaire à hauteur de 175 000 euros augmentée de tous intérêts, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 383 113 €.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Sur les emprunts souscrits pour la construction d'un ensemble chambre froide et surgélateur 9 rue Robert Schuman à (25) Saint-Vit :

N°1642131 Emprunt Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté 175 000 euros
Caution solidaire à hauteur de 43 750 euros. Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 121 812 euros.

N°1642132 Emprunt Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne 175 000 euros
Caution solidaire à hauteur de 43 750 euros. Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 123 873 euros.

N°1642133 Emprunt Crédit Agricole Franche-Comté 175 000 euros
Caution solidaire à hauteur de 43 750 euros, plus intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 128 759 euros.

N°1642134 Emprunt Crédit Agricole Alsace Vosges 175 000 euros
Caution solidaire à hauteur de 43 750 euros, plus intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 144 420 euros.

Sur la reprise des droits sociaux de la société 365 MATINS devenue la SA POULAILLON SAINT-VIT par notre Société

N°168105 Echéancier FINANCIERE 366 d'un montant de 1 500 000 euros
Engagement express et irrévocable et solidaire avec notre filiale BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA à rembourser la société FINANCIERE 366 la somme 1 500 000 euros et ce, pour le compte du débiteur (notre filiale PSV). Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 1 125 000 euros.

Garanties données à notre filiale SCI HOCHSTATT CONSTRUCTION :

Sur les emprunts souscrits pour la construction d'un ensemble immobilier 2A rue du 2e Zouaves à (68) Hochstatt :

N°164206 Emprunt Caisse de Crédit Mutuel 360 000 euros
Caution solidaire à hauteur de 72 000 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 237 386 euros.

N°164207 Banque Européenne du Crédit Mutuel 360 000 euros
Caution solidaire à hauteur de 72 000 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2022 s'élève à 237 386 euros.

Garanties données à notre filiale SCI ANDELNANS CONSTRUCTION :

Sur les emprunts souscrits pour l'acquisition d'un ensemble immobilier 18bis route de Montbéliard à (90) Andelnans :

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Notre Société n'a pas donné de garantie pour la souscription des emprunts par notre filiale.

Garanties données à notre filiale SCILES MIRABELLES 2 :

Sur les emprunts souscrits pour l'acquisition d'un ensemble immobilier 15 rue des Pays-Bas à (68) Wittelsheim :

Notre Société n'a pas donné de garantie pour la souscription des emprunts par notre filiale.

Engagements reçus

Créance sur BPI FRANCE à hauteur de la retenue de garantie versée sur l'emprunt n°164183 pour 50 000 euros rémunérée au taux du CNO TEC 5 en l'absence d'impayée au terme du contrat, créance inscrite en 275000.

Ce financement bénéficie d'une garantie au titre du Fonds National de Garantie - Renforcement de Haut de Bilan - à hauteur de 60%

Créance sur BPI FRANCE à hauteur de la retenue de garantie versée sur l'emprunt n°164184 pour 100 000 euros rémunérée au taux du CNO TEC 5 en l'absence d'impayée au terme du contrat, créance inscrite en 275000.

Ce financement bénéficie d'une garantie au titre du Fonds National de Garantie - Prêt Croissance International - à hauteur de 80%

Créance sur BPI FRANCE à hauteur de la retenue de garantie versée sur l'emprunt n°164214 pour 100 000 euros rémunérée au taux du CNO TEC 5 en l'absence d'impayée au terme du contrat, créance inscrite en 275710.

Ce financement bénéficie d'une garantie au titre du Fonds National de Garantie - Prêt Croissance International - à hauteur de 80%

Notre société a consenti divers abandons de créances au profit de ses filiales, avec clauses de retour à meilleure fortune. Il s'agit des sommest suivantes :

. 1 000 000 euros au profit de notre filiale SOURCE DE VELLEMINFROY le 30 septembre 2020

. 1 100 000 euros au profit de notre filiale EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY le 30 septembre 2019

. 230 000 euros au profit de notre filiale EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY le 30 septembre 2018

. 330 000 euros au profit de notre filiale EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY le 30 septembre 2017.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				943 113	943 113
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				286 765	286 765
- exercice				205 208	205 208
Total				491 973	491 973
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				182 518	182 518
- entre 1 et 5 ans				194 993	194 993
Total				377 511	377 511
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				11 867	11 867
- entre 1 et 5 ans				83 767	83 767
Total				95 634	95 634

La valeur d'origine, les redevances restant à payer et la valeur résiduelle ne comprennent que les contrats en cours au 30 septembre 2022.

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société a signé avec la compagnie d'assurances AXA en septembre 2009 un contrat d'externalisation de la gestion de ses engagements en matière d'indemnité de fin de carrière à verser à ses salariés.

Le montant de l'engagement de notre société s'élève à 101 061 euros au 30 septembre 2022 dans la cadre du départ volontaire à 62 ans selon la valorisation effectuée par nos soins.

Le montant du fonds collectif pour la société s'élève au 30 septembre 2022 à 29 123 euros chez AXA soit un engagement non couvert de 71 938 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Néant

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
POULAILLON	SA	5 111 119	8 RUE DU LUXEMBOURG 68310 WITTELSHEIM

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- TOMBLAINE DEVELOPEMENT	10 000	3 169	100.00	10 000	10 000	12 146		8 000	6		
- EAUX MINERALES DE VELLEMINFR	5 000 000	685 577	100.00	5 000 000		4 056 529		1 738 916	1 257 871		2865000
- POULAILLON SAINT-VIT	200 000	748 848	100.00	2 196 460	2 196 460	2 000 994		5 817 282	24 012		
- BRETZELS MORICETTES M.F.P. P	2 040 000	916 560	99.96	4 731 600	4 731 600	1 592 828		48 507 518	674 000		
- VELLE	10 000	130 344	99.90	9 990	9 990	1 291 587		237 000	82 344	93 065	
- LES MIRABELLES 2	30 490	82 333	99.90	30 450	30 450	683 909		122 975	82 333	82 251	
- LES CHENAIES	1 524	310 629	99.90	510 000	510 000			81 172	32 954	60 000	
- ANDELNANS CONSTRUCTION	10 000	46 503	99.20	9 920	9 920			84 214	46 503	46 131	
- POULAILLON CONSTRUCTION	10 000	73 472	99.00	9 900	9 900	425 296		152 661	73 472	72 737	
- MORSCHWILLER CONSTRUCTION	10 000	56 577	99.00	9 900	9 900	158 514		102 245	56 577	56 011	
- HOCHSTATT CONSTRUCTION	10 000	42 814	99.00	9 900	9 900	76 746		100 910	42 814	42 386	
- Pour les capitaux propres, - chiffres d'affaires, et - résultat net des filiales, - il s'agit du dernier - exercice clos, soit le - 30/09/2022 soit le - 31/12/2021			45.00								
- Pour la filiale EMV, - l'avance consentie a été - dépréciée pour le montant - indiqué en colonne - Observations											
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- AU MOULIN POULAILLON	2 000 000	9 810 402	45.00	6 300 000	6 300 000	7 172 159		51 205 713	1 846 059		
- SOURCE DE VELLEMINFROY	346 400	129 540	43.70	151 400	151 400	740 843			3 412		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- REGUL COTISATIONS SOCIALES ANTERIEURES	78 524	77200000
- AUTRES PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	4 745	77200000
- PRODUITS DE CESSIONS D'ACTIFS	38 000	77500000
- APUREMENT FOURNISSEURS	3 293	77200000
Total	124 562	
Charges exceptionnelles		
- AMENDES ET PENALITES	5 102	67120000
- VNC ELEMENTS D'ACTIFS CEDES	7 183	67500000
- CH EXCEPT SUR EX ANTERIEURS		
- SOLDE CAISSE FRAIS DEPLACEMENTS	500	67200000
- COMMISSION LEYTON REGUL CHARGES	118 720	67200000
Total	131 505	

Participation ds salariés

Néant

Le 12/01/2023
POULLAILLON PAUL PRESIDENT